

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Département de publication : 13

Département(s) de rappel : 83

### Fournitures

*La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non*

#### IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITE ADJUDICATRICE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415

13785 Aubagne Cedex

URL : <http://www.agglo-paysdaubagne.com>

Adresse du profil d'acheteur :

<http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

Type d'organisme :

Etablissement public territorial

Activité(s) principale(s) :

services généraux des administrations publiques

*Le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs/entités adjudicateurs/adjudicatrices : Non*

#### OBJET DU MARCHÉ

*Objet du marché :* Fourniture de mobilier de bureau

*Type de marché de fournitures :* Achat

*Lieu d'exécution ou de livraison :* Territoire de la Communauté

*L'avis concerne :* Un marché public

#### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La présente consultation porte sur la fourniture, la livraison et la pose de mobilier. Marché séparé à bons de commande avec maximum et un opérateur économique.

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :*

Les marchés sont conclus pour une période de 1 an à compter de la notification du contrat. Les marchés sont reconductibles pour 2 périodes de un an

*Des variantes seront-elles prises en compte ?* Non

*Prestations divisées en lots :* Oui

*Possibilité de présenter une offre pour :* un ou plusieurs lots

*Durée du marché ou délai d'exécution :* 36 mois

#### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

*Cautionnement et garanties exigés :*

Retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande ou à une caution personnelle et solidaire. Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000% du montant de l'avance.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :*  
Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les délais fixés par l'article 98 du Code des Marchés Publics et par le décret d'application n° 2002-232 du 21 février 2002 relatif au délai maximum de paiement dans les marchés publics, modifié par le décret 2008-408 du 28 avril 2008. Une avance forfaitaire pourra être versée conformément au code des marchés publics. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : le marché sera financé par les fonds propres de la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*  
Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements

*Autres conditions particulières :*  
La durée du contrat précitée est une durée maximum

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :* Français

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

*Situation juridique - références requises :*

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Attestation sur l'honneur fournie par la communauté d'agglomération ou équivalent dûment complétée, datée et signée par le représentant qualifié du candidat Preuve de l'habilitation du signataire (statuts ou extrait Kbis désignant le signataire comme représentant de la structure candidate, pouvoir, délégation de signature ou équivalent)

*Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)*  
:Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

*Capacité technique / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)* :Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de meme nature

## CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

### - Lot 1 : Prix des prestations : 50%

- Lot 1 : Prix des prestations : Sous-critère : Prix des fournitures : 40%
- Lot 1 : Prix des prestations : Sous-critère : Coût de la main d'oeuvre : 10%

### - Lot 1 : Valeur technique : 30%

- Lot 1 : Valeur technique : Sous-critère : Fonctionnalité, solidité et esthétique : 15%
- Lot 1 : Valeur technique : Sous-critère : Organisation de la prestation : 15%

### - Lot 1 : Délai de livraison : 20%

- Lot 1 : Délai de livraison : Sous-critère : Livraison des fournitures : 10%
- Lot 1 : Délai de livraison : Sous-critère : Délai de garantie : 5%
- Lot 1 : Délai de livraison : Sous-critère : Délai SAV : 5%

### - Lot 2 : Prix des prestations : 50%

### - Lot 2 : Valeur technique : 30%

- Lot 2 : Valeur technique : Sous-critère : Fonctionnalité, solidité et esthétique : 15%
- Lot 2 : Valeur technique : Sous-critère : Organisation de la prestation : 15%

### - Lot 2 : Délai de livraison : 20%

- Lot 2 : Délai de livraison : Sous-critère : Livraison des fournitures : 10%
- Lot 2 : Délai de livraison : Sous-critère : Délai SAV : 5%

- Lot 2 : Délai de livraison : Sous-critère : Délai de garantie : 5%

*Une enchère électronique sera effectuée* :Non

## PROCEDURES

*Type de procédure* :Procédure adaptée

*Conditions de délai* :

*Date limite de réception des offres* :30/11/2015 à 12 H 00

*Délai minimum de validité des offres* :180 jours

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice* :15BAT08

*Autres informations* :

Création de la Métropole Aix-Marseille-Provence : La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 complétée par la loi relative à la Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 8 août 2015 a créé la Métropole Aix-Marseille-Provence. Aussi, conformément aux dispositions de l'article L.5217-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la Métropole sera substituée de plein droit à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile dans l'ensemble de ses contrats, à compter du 1er janvier 2016. Ce changement de pouvoir adjudicateur n'entraînera cependant aucune conséquence sur l'engagement avec le titulaire du présent marché. Les conditions d'exécution du marché resteront donc inchangées. Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : L'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation

*Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires* :

Documents remis gratuitement

*Instance chargée des procédures de recours* :

Tribunal Administratif de Marseille

22-24 rue Breteuil

13281 Marseille Cedex 6

Tél : +33 491134813

Fax : +33 491811387

*Instance chargée des procédures de médiation* :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille ( C.C.I.R.A.L)

Préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales

13282 Marseille Cedex 20

Tél : +33 491156374

Fax : +33 491156190

*Introduction des recours* :

Tribunal Administratif de Marseille

22-24 rue Breteuil

13281 Marseille Cedex6

Tél : +33 491134813

Fax : +33 491811387

*Date d'envoi du présent avis à la publication* :10/11/2015

## ADRESSES COMPLEMENTAIRES

*Renseignements d'ordre administratif*

Marchés Publics

Service des Marchés Publics

932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415

13785 Aubagne Cedex

Tél : +33 442628127

Fax : +33 442189539

Email : marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr

*Renseignements d'ordre technique*

Service des Marchés Publics  
932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
Email : marches.publics@agglo-paysdaubagne.fr

*Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus*

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
Service des Marchés Publics 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes peuvent être envoyées*

Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
Service des Marchés Publics 932, Avenue de la Fleuride Z.I. Les Paluds - BP 1415  
13785 Aubagne Cedex  
URL : <http://agglo-paysdaubagne.marcoweb.fr>

## **RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS**

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

*Lot N°1 -*

*Classification CPV :39130000*

*Description succincte :*

Mobilier de bureau administratif

*Etendue ou quantité :* maximum 60 000.00 Euros pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction

*Lot N°2 -*

*Classification CPV :45212230*

*Description succincte :*

Vestiaires

*Etendue ou quantité :* maximum 5 000.00 Euros pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction